

# C'est par **ici** qu'ça se passe

Le Journal de l'Association de Promotion du Pays Saint-Lois



Mise en oeuvre  
d'un réseau d'accueil...P.3



Dossier spécial :  
santé de proximité...P.4 et 5



Nouveau service  
en milieu rural...P.6



CPE et l'excellence  
équine...P.8





## Accompagnement des porteurs de projet... Les enjeux d'une mise en réseau des acteurs

**Le profil des créateurs et des repreneurs d'activité change. L'accompagnement doit suivre. Analyse de Cécile Collot du Cabinet conseil Katalyse<sup>(1)</sup>.**

téléphonie mobile. L'économie résidentielle, le développement du tourisme, ou encore les énergies vertes, offrent de vraies opportunités d'activités en milieu rural.

**Quelles évolutions constatez-vous dans le profil des créateurs et repreneurs d'une activité économique ?**

**CC :** Avec l'apparition du statut d'auto-entrepreneur et la crise, les créations d'activité ont fortement augmenté (580 000 en 2009 contre 332 000 en 2008). Plus qu'une entreprise, les créateurs souhaitent surtout fonder leur emploi, pour sortir d'une situation de chômage et/ou bâtir un projet de vie. Ce dernier cas de figure concerne plutôt des couples de 40 à 50 ans, avec ou sans enfants. Ils disposent d'une bonne formation initiale, d'une carrière accomplie, voire d'un capital, et recherchent une qualité de vie, souvent à la campagne. Soucieux de préserver leur vie familiale, ils ne font pas de leur projet un « sacerdoce ». Leurs parcours, leurs profils et les statuts pour entreprendre se multipliant, les projets se complexifient. Ce n'est pas rare de voir des activités de type : gîte rural/production de confitures/promenades à cheval.

**Qu'est-ce que cela implique en matière d'accompagnement ?**

**CC :** Les porteurs de projet recherchent des conseils techniques ainsi qu'un suivi personnalisé adapté à leur projet de vie, surtout quand celui-ci implique un déménagement familial. Au fil de leurs réflexions, ces personnes auront affaire à différentes structures d'accompagnement. Seulement - et c'est le cas pour le Pays Saint-Lois - ces dernières sont nombreuses à intervenir et leur visibilité est, par conséquent, limitée. Quel porteur de projet sait véritablement quelle structure contacter et quand ? Leur mise en réseau, pour un territoire qui fait de l'accueil et de l'accompagnement une priorité, est donc essentielle.

**Quels sont les enjeux de cette mise en réseau ?**

**CC :** D'une part, les structures concernées se connaîtront mieux et sauront qui fait quoi et quand. Elles pourront se centrer sur leur cœur de métier et renforcer leur efficacité de façon complémentaire entre elles. D'autre part, elles auront la possibilité de mutualiser leurs moyens de communication sur une offre cohérente d'accompagnement. Un pourcentage encore trop faible des créateurs a bénéficié d'un réel suivi en France. Est-ce par choix ou par méconnaissance ? Dans tous les cas, cela illustre un réel besoin.

**L'espace rural, selon vous, est-il propice à l'émergence de nouvelles activités ?**

**CC :** La campagne, longtemps synonyme de désertification, est désormais perçue comme un espace de vie préservé, doté de réels potentiels d'installation. Ceci s'explique par l'arrivée des retraités, par les politiques locales menées en matière de services, et aussi, par une meilleure couverture en haut-débit et en

<sup>(1)</sup> Le Cabinet conseil Katalyse, spécialisé en stratégie des entreprises et des territoires, a été missionné par le Pays Saint-Lois pour accompagner la mise en réseau des acteurs de l'accompagnement. [www.katalyse.com](http://www.katalyse.com)

## La santé de proximité, un défi pour l'avenir du Pays Saint-Lois

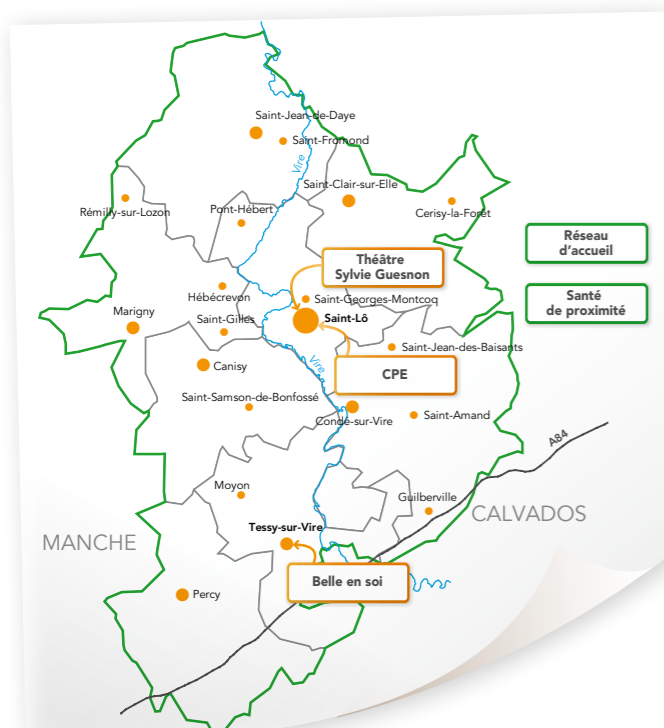


Par Gilles Quinquenel  
Président de l'Association de Promotion du Pays Saint-Lois

Comme d'autres territoires ruraux, le Pays Saint-Lois n'échappe pas à la règle, un de ses grands enjeux pour l'avenir est le maintien d'une santé de proximité. Comment faire venir, et retenir, les professionnels, médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, dentistes, psychiatres ou même cardiologues ? La qualité de vie sur un territoire en dépend au même titre que l'offre de formation ou d'emploi. Les personnes âgées et les jeunes couples avec enfants y sont particulièrement sensibles. L'enjeu est de ne

pas se laisser dépasser par cette baisse démographique médicale prévisible du fait notamment de l'âge élevé de nombreux médecins en place sur le Pays Saint-Lois. Chaque initiative est bonne à saisir à condition qu'elle privilégie la proximité avec les habitants. Concentrer des services dans les villes ou les gros bourgs n'est pas suffisant. Une personne âgée n'ira pas voir un médecin trop éloigné qu'elle ne connaît pas. Un petit souci de santé non soigné dès le départ peut ensuite devenir une vraie urgence qui la mettra en danger.

Pour attirer les professionnels de la santé, **il faut leur offrir une qualité de vie sur le territoire et le faire savoir.** Leur image du milieu rural est trop souvent déformée alors qu'un Pays, comme celui du Saint-Lois, offre de nombreux atouts : proximité de la mer, services culturels, écoles, commerces... Cela commence par la valorisation de ces qualités directement sur les lieux de formation ou, encore, par un accueil « soigné » des stagiaires en leur offrant des conditions d'hébergement et de vie agréables. Des propositions très pertinentes ont, à ce sujet, été exprimées lors des deux réunions, co-organisées avec l'Agence régionale de santé (ARS), à la rentrée auprès des élus locaux et des professionnels de la santé (cf. page 4). Il est également nécessaire de structurer l'offre de santé du territoire, en associant élus, professionnels et établissements de santé, afin d'offrir, aux jeunes qui s'installent, des conditions d'exercice optimales : possibilité de travailler à la fois en libéral et en milieu hospitalier, organisation de réseaux de proximité de professionnels pour lutter contre l'isolement et mieux gérer le temps de travail ou encore mise en œuvre d'actions de prévention ou de continuité des soins. Et si besoin, cette structuration peut se matérialiser par la construction de maisons de santé pluridisciplinaires, probablement situées dans les communes « pôles d'accueil » du Pays Saint-Lois. Dans le domaine de l'offre de santé, il n'y a pas de fatalité, mais un cercle vertueux à créer.



### La dynamique engagée sur le Pays Saint-Lois

L'Association de promotion du Pays Saint-Lois propose à tous les acteurs de l'accueil une démarche d'autodiagnostic suivie de la définition d'un plan d'actions à court terme. Les rencontres auront lieu **les jeudis 20 janvier, 10 février, 10 mars, 31 mars de 14H00 à 17H00**. Présentation officielle : « 11e Rencontre des acteurs de l'accueil » **le 21 Avril 2011**. Plus de renseignements sur [www.pays-saint-lois.com](http://www.pays-saint-lois.com) et au 02 33 72 56 76, Stéphanie Eichinger ou Claudine Thion.

## Santé : cinq grandes priorités pour le Pays

Une concertation locale et un atlas régional ont permis à l'Agence régionale de la santé (ARS) de révéler l'état de santé des habitants du Pays Saint-Lois.

La santé, ce n'est pas seulement être ou ne pas être malade. Elle dépend d'éléments qui interagissent entre eux : âge, alimentation, conditions de travail, hygiène, éducation, cadre de vie... Afin de définir des priorités adaptées aux besoins des territoires, et en vue d'appuyer des données statistiques qu'elle a recueillies, la toute nouvelle Agence régionale de santé (ARS) de Basse-Normandie<sup>(1)</sup> a lancé, durant l'année 2010, une concertation auprès des Pays normands. L'occasion de se pencher sur le profil socio-démographique et sur la santé des habitants du Pays Saint-Lois.

Deux réunions, qui ont rassemblé élus et professionnels de la santé, ont tout d'abord révélé divers besoins en matière d'éducation à l'alimentation, d'accompagnement pré et post natal, de prévention des jeunes (tabac, drogue, alcool, contraception) ou encore de coordination des différents intervenants de la personne âgée... Ces besoins ont été rassemblés et classés en cinq grandes priorités : **le vieillissement, la santé mentale et la lutte contre les addictologies, l'éducation à la santé, les maladies chroniques et l'aide à la parentalité.** Bien identifiées, ces priorités permettront de mettre en œuvre et de financer des actions locales en matière de prévention et d'accès aux soins, comme des pôles de santé (cf. page ci-contre : pôles de santé libéraux et ambulatoires).

Un atlas de la santé<sup>(2)</sup>, réalisé par l'ARS apporte également de précieuses indications et conforte les cinq priorités définies pour le territoire. En bien des points, le Pays est à l'image de la région : une structure d'âge voisine (9,7 % de plus de 75 ans et 5,9 % d'enfants de 0 à 4 ans), une répartition des catégories sociales

presque similaire et un indice de vieillissement (rapport des + de 60 ans et des - de 20 ans) quasiment identique (0,95 contre 0,96).

### Des spécificités territoriales

Plusieurs données se distinguent toutefois des statistiques régionales. Les personnes âgées vivant seules sont moins nombreuses (Pays : 60,7 % et Région : 62,6 %). La participation au dépistage du cancer du sein y est plus forte (P : 63,6 % des femmes de 50 à 75 ans contre R : 57,1 %). La part des personnes ayant eu une prescription d'antidiabétiques est inférieure (P : 2,8 %, R : 3 %). Par contre, elle est significativement supérieure pour les anxiolytiques et les hypnotiques (P : 19,9 %, R : 19,3 %).

Si le nombre d'enfants en situation de handicap est à peine plus élevé (P : 12 % et R : 11,1 %), le surpoids des enfants, constaté dans les écoles, apparaît supérieur (P : 4,2 % des élèves contrôlés, R : 3,4 %).

Les taux de décès par cause et par sexe sont globalement similaires aux taux régionaux (les principales causes chez les hommes sont les tumeurs et, chez les femmes, les pathologies vasculaires.). Cependant, par rapport aux moyennes nationales, on relève dans le Pays Saint-Lois un taux supérieur de mortalité par maladies cérébrovasculaires concernant les deux sexes.

Les décès pour maladies de l'appareil circulatoire (tabac le plus souvent) et les suicides sont plus fréquents chez les femmes dans le territoire du Saint-Lois qu'en Basse-Normandie, il faut toutefois remarquer que la mortalité féminine par tumeurs est plus faible que la moyenne française.

<sup>(1)</sup> Depuis début 2010, l'ARS met en œuvre des actions visant à améliorer la santé de la population et l'efficacité du système de santé et à décloisonner les différents services de santé.

<sup>(2)</sup> Données issues du premier Atlas de la santé en Basse-Normandie, présentées par l'ARS le 25 octobre 2010 et disponibles sur <http://ars.basse-normandie.sante.fr>



## Pôles de santé libéraux ambulatoires... ... deux projets adaptés aux besoins locaux

**Ce qui rapproche les pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA), plutôt rural, d'Orbec (14) et celui du quartier de la Grâce de Dieu à Caen, ce sont les réflexions menées avant de poser la première pierre.**

À Orbec, c'est l'Urcam<sup>(1)</sup> et la communauté de communes du Pays de l'Orbiquet qui se sont inquiétés en 2006 de la pénurie prévisible de médecins sur le secteur. Sur les quatre professionnels présents, trois atteignaient, voire dépassaient l'âge de la retraite. Tous ont donc cherché une solution pour attirer les jeunes professionnels. Des études récentes ayant révélé un intérêt de ces derniers pour exercer à plusieurs dans un même lieu, ils ont opté pour le regroupement des cabinets libéraux en un pôle de santé pluridisciplinaire. Un kinésithérapeute et une infirmière se sont ainsi joints aux réflexions qui ont débuté par l'élaboration d'un projet de soins. « **Nous nous sommes demandés ce que nous voulions faire en commun sur ce lieu, par exemple, en terme de prévention pour les maladies professionnelles, explique l'un des professionnels, le docteur Anni Python. Ensuite, nous avons pensé son fonctionnement et, enfin, le bâtiment en fonction de ces besoins.** » Ouvert en 2010, le site offre un accueil et un secrétariat communs, une salle d'urgence à l'entrée, une salle de réunion, un studio pour les remplaçants, des salles d'attente pour chacun des huit cabinets... Tout ceci dans l'ancienne école maternelle rénovée par la collectivité. Les professionnels, réunis en association, lui payent loyers et charges.

### Des lieux accueillants et fonctionnels

La destruction du bâtiment HLM qui abritait trois généralistes, a été l'élément déclencheur du projet de la Grâce de Dieu. En 2008-2009, sollicités par la mairie, avec le soutien de l'URML<sup>(2)</sup>, médecins

et professionnels s'organisent en association pour monter le projet et récupérer des financements d'études et d'ingénierie. Michelle Picault, infirmière, raconte : « **chacun a déterminé ses besoins individuels et collectifs et nous nous sommes appuyés sur une étude sociologique pour bien connaître le profil des habitants du quartier. 93 % des habitants vivent en habitat collectif par exemple.** » Le projet de santé affiche plusieurs objectifs : mieux prendre en charge les patients et assurer la continuité des soins de 8 h à 20 h avec un système de garde pour le soir et le week-end, offrir un outil de travail attractif pour les jeunes professionnels, se former et engager de nouvelles activités (prévention...). Les plans du nouveau bâtiment et son fonctionnement (cabinet pour chaque professionnel, salles d'attente mutualisées, salles de cuisine et de réunion...) sont pensés simultanément avec un architecte. Un portage juridique et foncier est monté et les financements recherchés auprès de différents partenaires : ville, Urcam, URML, Région... Depuis juillet 2010, le pôle héberge une grande diversité de professionnels : médecins, dentiste, infirmière, kinésithérapeute... et la Maison des addictions, trop à l'étroit dans ses anciens locaux. Les usagers - patients et professionnels - des deux pôles se félicitent de ces lieux accueillants, fonctionnels et qui favorisent une meilleure gestion du temps de travail des praticiens. D'ores et déjà, à Orbec, il a permis l'installation d'une jeune médecin à temps partiel.

#### CONTACTS :

Maison de santé, 1 rue Josias Bérault, 14290 Orbec. Tél : 02 31 48 69 99.  
Pôle de santé, 41 av Père Charles de Foucauld 14000 Caen.  
Tél : 02 31 70 32 20.

<sup>(1)</sup> Urcam : Union régionale des caisses d'assurance maladie.

<sup>(2)</sup> URML : Union régionale des médecins libéraux.



## Un institut de beauté à Tassy-sur-Vire... ... un nouveau service en milieu rural

Ouvert il y a quelques mois dans une commune rurale, l'institut de beauté Belle en soi de Tassy-sur-Vire est largement apprécié par les habitants.

« Les premiers mois, ce sont la moitié, voire les trois quarts des clients qui n'avaient jamais, ou très peu, franchi la porte d'un institut de beauté. » En ouvrant en mai 2010 son espace de beauté « Belle en soi » à Tassy-sur-Vire (1 427 habitants), **Christie Vallée** a relevé un vrai défi : apporter un service que l'on trouve encore rarement en milieu rural. Elle a pour cela soigneusement préparé son projet : stage de préparation à l'installation de la chambre de Métiers et de l'Artisanat, accompagnement dans le cadre du dispositif Nacre<sup>(1)</sup>, enquête auprès de la population de la commune et des alentours... Non seulement cette dernière avait révélé 80 % de réponses favorables à son installation, mais une partie des habitants attendait ce type de service, les plus proches étant situés à Torigny-sur-Vire (10 km) et à Saint-Lô (18 km).



### Des clients de 13 à 87 ans

Soutenue par la mairie (recherche d'un local), par le Pays Saint-Lois (aide du programme européen Leader) ainsi que par le Fisac<sup>(2)</sup>, elle trouve son bonheur en centre-bourg : 70 m<sup>2</sup> en location proche d'un parking et à côté d'un salon de coiffure... Après quelques aménagements, le résultat est à la hauteur de ses ambitions. Les grandes baies vitrées éclairent un espace d'accueil reposant, où flottent d'agréables senteurs. Cette pièce est suffisamment grande pour contenir un emplacement pour la manucure et le maquillage. Au fond, un couloir conduit vers trois cabines équipées pour l'épilation, les soins du visage et du corps et les UV. « La première fois, les clients, en majorité des femmes, commencent généralement par l'épilation... Puis rapidement, elles découvrent ce que je peux leur offrir : gommage, relaxation, amincissement... avec des produits en grande partie naturels... », explique cette chef d'entreprise. Pour consacrer le temps nécessaire à chacun de ses clients, elle privilégie les soins sur rendez-vous. Les habitants ont été largement conquis. D'une petite centaine de clients chaque mois, - qui ont entre 13 à 87 ans - elle en reçoit maintenant en moyenne 200. L'ouverture de l'institut a également rajeuni l'image du bourg puisqu'elle a influencé l'installation d'autres commerçants en recherche d'un lieu dans une commune vivante. Les projets ? D'ici quelques mois, Christie Vallée compte accueillir un apprenti.

**CONTACT :** Belle en soi  
5, avenue du Général de Gaulle,  
50 420 Tassy-sur-Vire.  
Tél : 02 33 06 03 22

**Ouvert du lundi au vendredi (sauf le mercredi)**  
de 9h15 à 12h et de 14h à 19h. De 9h à 17h le samedi.

<sup>(1)</sup> Nacre : Nouvel accompagnement à la création, reprise d'entreprises.  
<sup>(2)</sup> Fisac : Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce.

### Le saviez-vous ?

#### Les commerces ruraux se portent bien

Les petits commerces ont progressé en France. Une étude de l'Insee vient de révéler que cette évolution a davantage profité aux espaces ruraux (1 % de croissance moyenne annuelle entre 1993 et 2008) qu'aux territoires à dominante urbaine (0,6 %). On trouve les écarts les plus importants dans les domaines des agences immobilières (progression annuelle cinq fois plus forte en milieu rural qu'urbain), des soins de beauté,

des agences de voyage et des pompes funèbres. Une petite nuance néanmoins, si les villes-centres des pôles ruraux sont autant équipées en services que leurs homologues urbaines, on ne peut pas en dire autant de leurs périphéries, généralement moins pourvues.

Insee Première, n° 1307, juillet 2010. Téléchargeable gratuitement sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Publications. Tél : 03 22 97 31 70



## Projets soutenus par le programme européen Leader+... ...Que sont-ils devenus ?

**On connaissait Sylvie Guesnon avec «Rumeurs dans la ville»<sup>(1)</sup>. Placée en différents endroits de Saint-Lô, elle écoutait nos histoires d'amours... On la retrouve, toujours passionnée de théâtre et de rencontres.**

**Vous associez régulièrement théâtre et groupes de paroles...**  
Les deux activités sont assez proches : faire parler, écouter et mettre en scène. J'aime provoquer ces rencontres et ces échanges entre strates sociales différentes.

**Vous questionnez beaucoup la féminité...**  
Je suis fortement impliquée autour du droit des femmes. J'ai joué les «Monologues du vagin»<sup>(2)</sup> et je prépare «Une femme seule» et «Viol» de Dario Fo et de Franca Ramé.

**Vous intervenez également auprès d'amateurs ?**  
Avec Atout théâtre<sup>(3)</sup>, je mets en scène «La maison de Bernarda Alba» de Garcia Lorca. Une histoire de femmes, encore ! Mais le théâtre amateur manque d'hommes, ce qui oriente aussi le choix des pièces ! On organise des stages sur un auteur ou un thème. Enfin, à la demande de la Cram<sup>(4)</sup>, je fais jouer des personnes invalides suite à un accident de la vie, pour lutter contre l'isolement en milieu rural.

**L'œuvre de Carole Fréchette<sup>(5)</sup> revient souvent...**  
J'aime beaucoup son écriture. Elle touche à l'intime. Je l'ai découverte lors d'un atelier avec Alain Batis autour des «quatre morts de Marie». J'ai lu toutes ses pièces et je l'ai contactée. Elle ne m'a répondu qu'après, lorsqu'elle a entendu parler de la mise en scène, «fabuleuse»... Depuis elle est venue à Saint-Lô, animer un atelier d'écriture et, selon ses mots, «rencontrer un autre public». Je joue aussi «Fleur de peau», avec Christine Dodemand, une adaptation libre de «La peau d'Elisa». Enfin, sous réserve de financements, on devrait créer «Violette sur la Terre» avec la Cie de la Pierre Blanche.

**Quelques créations ?**  
Oui, Philippe Enée de l'Auberge paysanne m'a sollicitée sur le «bien manger». Ce qui donne un duo de clowns au pays de la «slow food». Une création, que l'on exporterait volontiers vers d'autres lieux !

**CONTACT :** Sylvie Guesnon  
Tel : 06.08.23.77.91 ou [sylvie.guesnon@wanadoo.fr](mailto:sylvie.guesnon@wanadoo.fr)

<sup>(1)</sup> « Rumeurs dans la ville » a eu lieu à Saint-Lô en 2004.  
<sup>(2)</sup> Les Monologues du vagin (1998) d'Eve Ensler sont à l'origine des V-Day contre les violences faites aux femmes.  
<sup>(3)</sup> Atout théâtre : [atout.theatre@gmail.com](mailto:atout.theatre@gmail.com)  
<sup>(4)</sup> Cram : Caisse Régionale d'Assurance Maladie  
<sup>(5)</sup> Carole Fréchette, auteure québécoise : Les quatre morts de Marie (1995), La peau d'Elisa (1997), Violette sur la terre (2002)

### Initiatives jeunes



#### Oorja : Défis énergétiques en Inde

12 lycéens, encadrés par M. Forestier, se sont intéressés à la gestion énergétique en Inde. Pays émergent de plus d'un milliard d'habitants, son développement rapide entraîne des besoins plus importants, mais aussi plus de pollution. Comment font-ils face à ce défi, quand 70% de la population vit avec moins de 2\$ par jour ? Leurs impressions, tout juste rentrés : « Le pays est très contrasté ! », « Les problèmes sont complexes : le barrage de Narmada, contesté, fournit de l'électricité, mais a détruit des villages entiers. » Avant ce voyage, ils ont relié Saint-Lô - la Hague en vélo, puis organisé une semaine de sensibilisation aux énergies renouvelables. Ils vous proposent maintenant de découvrir leur expérience à travers une exposition itinérante.

Exposition à partir de février 2011 au lycée Le Verrier, à Saint-Lô, puis chez les différents organismes partenaires. Informations et dates de l'exposition : <http://oorja.wifeo.com>



M. Beaufils,  
Président du SM-CPE

## Rénovation du Centre de promotion de l'élevage... ...L'excellence équine.

**Le Centre de promotion de l'élevage (CPE) sort d'une première étape de travaux et en prévoit une seconde. Objectifs : renforcer l'accueil du site et la promotion de la filière équine.**

Les habitants du Pays Saint-Lois savent certainement que Saint-Lô est une des villes vitrines de la région pour le cheval et notamment pour les races de chevaux de sport français... Mais ont-ils conscience qu'ils ont, sur leur territoire, un véritable pôle d'excellence mondialement connu dans ce domaine ? Les compétitions les plus prestigieuses s'y tiennent (Normandie Horse Show, Journées Selle français, Jumping international... et, en 2014, les Championnats du monde de horse-ball). Les plus grands chevaux de saut d'obstacles français sont nés dans un proche périmètre de Saint-Lô (Papillon rouge, Quick Study, Quidam de Revel, Quito de Baussy...).

Les 34 hectares du Centre de promotion de l'élevage (CPE) - qui englobe le Haras national et son musée (7 ha) créé en 1806 - propriétés d'un syndicat mixte composé de la Région et du Conseil général, viennent de faire l'objet d'une première tranche de travaux en 2008-2009. Les équipes et leurs chevaux, les professionnels et les visiteurs y trouvent maintenant 340 boxes (dont 160 neufs), cinq carrières (dont une d'attelage) en herbe, trois manèges dont un grand couvert, un parking visiteurs de 800 places et un autre réservé aux camions et aux vans de 200 places. « L'objectif est de renforcer la qualité de ce lieu de rassemblement, d'entraînement et de compétition et de mettre toutes les chances de notre côté pour développer la filière équine », commente Erick Beaufils, président du Syndicat mixte du CPE. Il faut prendre soin des champions qui arrivent pour les compétitions et restent plusieurs jours sur place.

## 145 occasions par an de rencontrer les professionnels

En 2009, 140 000 visiteurs sont passés sur le site, essentiellement des professionnels et des pratiquants de la filière, afin de profiter des 120 animations annuelles : 145 jours au total dont 20 de portée internationale, 40 nationales et 50 consacrées aux activités commerciales (ventes, foires...). « Ces manifestations sont ouvertes à tous les publics qui bénéficient d'entrées très abordables », tient à préciser Erick Beaufils. D'ici 2014, le site offrira davantage de services : un restaurant panoramique, une pépinière de jeunes chevaux à orientation internationale, des bureaux, un espace exposants, un centre équestre rénové et la transformation de ses anciens bâtiments en lieu de détente... « Les aménagements sont réalisés après concertation avec les organisateurs des manifestations et les professionnels. Au-delà de la qualité du lieu et de la filière équine, l'enjeu est aussi de renforcer les activités touristiques liées au cheval, poursuit le président du syndicat mixte. C'est l'objectif du projet de route équestre qui devrait relier le Haras du Pin à celui de Saint-Lô. » Un chantier que suit de près le Pays Saint-Lois.

### CONTACTS :

L'Office du tourisme assure les visites guidées du haras  
Place du Général de Gaulle, 50 000 Saint-Lô. Tél : 02 14 29 00 17

Institut français du cheval et de l'équitation,  
organisme chargé de gérer l'ensemble du site.  
Direction Territoriale Ouest  
Haras national, Avenue Maréchal Juin, 50000 Saint-Lô Cedex  
Tél : 02 33 77 88 66. Site : [www.haras-nationaux.fr](http://www.haras-nationaux.fr)

Journal d'information de l'Association de Promotion du Pays Saint-Lois :

709, Promenade des Ports - 50 000 Saint-Lô - Tél : 02 33 72 56 76 - Fax : 02 33 72 56 79  
[c.thinon@pays-saint-lois.com](mailto:c.thinon@pays-saint-lois.com)

- Directeur de la publication : Gilles QUINQUENEL
- Coordination : Claudine THINON
- Rédaction : Lucile VILBOUX, J. GUIHARD
- Comité de rédaction : S. EICHINGER, J. GUIHARD, C. THINON, M. BESNIER
- Conception et réalisation : ecomepub
- Crédit photos : L. VILBOUX, S. EICHINGER, J. GUIHARD, A. PITHON, D. PICOT, OORJA, FOTOLIA - A. RATHS - S. COBURN

